

## **APPEL DE DOSSIERS / programmation 2018 - 2019**

Le Centre d'art Jacques-et-Michel-Auger, le centre d'exposition en arts visuels et médiatiques contemporains de Victoriaville, invite les artistes et les collectifs d'artistes professionnels ainsi que les commissaires à soumettre un projet d'exposition pour sa programmation 2018-2019.

Le centre est ouvert à la diversité des pratiques contemporaines en arts visuels. Il valorise des démarches engagées dans la recherche et dans le renouvellement des disciplines. Le Centre d'art Jacques-et-Michel-Auger s'investit au quotidien dans une médiation culturelle de qualité tant pour les publics adultes que pour les jeunes.

Les artistes sélectionnés reçoivent des droits d'exposition, un forfait de transport et peuvent compter sur une équipe technique aguerrie.

Le comité de sélection accorde une attention particulière aux propositions d'artistes ou d'organismes professionnels de Victoriaville et sa région. Soucieux de la valeur de la diversité culturelle dans nos milieux, le centre accorde également une attention particulière aux propositions d'artistes des premiers peuples et des communautés culturelles.

**La date limite pour soumettre un dossier est le 1<sup>er</sup> octobre 2017.**

Les critères de sélection sont : la pertinence de la démarche artistique, la qualité et la diversité des propositions en regard de l'ensemble de la programmation annuelle.

Voir directives sur la page suivante.

**CENTRE D'ART JACQUES-ET-MICHEL-AUGER**  
**APPEL DE DOSSIERS / programmation 2018 - 2019**  
**Directives**

Sont acceptés seulement :

- Les dossiers numériques acheminés par courriel ou *we transfer*.
- Les dossiers postés au plus tard à la date limite.
- Aucun dossier ne sera retourné.

Documents requis :

- Formulaire d'inscription rempli.
- Curriculum vitae (trois pages maximum).
- Démarche artistique (une page).
- Projet d'exposition (une page).
- Dossier de presse (cinq pages maximum).
- 10 à 20 images (fichiers JPG n'excédant pas 1 Mo numérotés de 01. à 20. suivi du nom de famille de l'artiste) ou un maximum de deux vidéos n'excédant pas 10 minutes.
- Liste descriptive (numéro, titre, médium, format, année de réalisation).

N'envoyez pas d'originaux. Ne pas brocher ni mettre les documents sous pochette plastique. Un accusé de réception sera envoyé environ un mois suivant la date limite de soumission.

**Les dossiers doivent être adressés par la poste ou par courriel à :**

Centre d'art Jacques-et-Michel-Auger  
Comité de sélection  
150, rue Notre-Dame Est  
Victoriaville, Québec G6P 3Z6

[mediation@centredartauger.com](mailto:mediation@centredartauger.com)

Informations : 819 751-4515 poste 3056